

Participer à la formation d'un jeune médecin avec une consultation filmée

L'interne qui va vous recevoir va vous proposer de filmer l'entretien au cours de la consultation dans le cadre de sa formation

Vous pouvez accepter ou refuser de participer, et changer d'avis à tout moment

La vidéo sera vue uniquement par l'interne et votre médecin puis elle sera supprimée

L'examen physique ne sera pas filmé



En vertu de la réglementation sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer votre consentement de traitement de vos données à tout moment. Pour exercer ces droits ou pour toutes questions, vous pouvez écrire à sodev.dmg@listes.u-paris.fr.

